

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE LA COMMUNE DE CHAUMONT-GISTOUX

Au niveau d'un réseau d'enseignement, le PROJET EDUCATIF constitue un projet de politique de l'éducation auquel adhèrent les responsables des communautés éducatives et dont la mise en oeuvre est assurée par l'équipe éducative locale dans le cadre de son PROJET PEDAGOGIQUE.

Entendant poursuivre les objectifs généraux du système éducatif en Communauté Française de Belgique, le Pouvoir Organisateur de Chaumont-Gistoux propose :

1. Une école communale ***proche du citoyen, démocratique.*** - Elle encourage l'enfant à participer à la construction d'une société démocratique et l'amène à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté. Elle est ***respectueuse de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques***, et s'enrichit de l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes.
2. Une école communale ***respectueuse des droits de l'enfant*** visant à son développement affectif, physique et intellectuel et privilégiant notamment la confiance en soi, l'épanouissement personnel, la socialisation, l'autonomie, la solidarité, le sens des responsabilités, la liberté, ...
3. Une école communale qui s'engage à amener les enfants qui lui sont confiés à la ***maîtrise des compétences de base***, ce qui les rendra aptes à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
4. Une école communale qui ***refuse toute sélection*** sociale ou économique et qui assure à tous les enfants des chances égales d'émancipation.

Les intentions, les buts et les valeurs étant clairement exprimés dans notre projet éducatif, il nous reste à définir les options pédagogiques et les choix méthodologiques permettant sa mise en oeuvre.

Au plan pédagogique, le pouvoir organisateur de Chaumont-Gistoux opte donc pour la capacité de l'école à éduquer chaque enfant et à l'amener à ***maîtriser les savoirs et les compétences de base*** nécessaires à son émancipation sociale.

Réussir l'école c'est - placer l'enfant au centre des apprentissages et "réussir" l'enfant citoyen dans sa vie d'aujourd'hui et pour demain
- travailler avec une équipe enseignante solidaire et responsable
- promouvoir une communauté éducative en harmonie avec son environnement.

Dans la perspective de faire évoluer chacun des enfants vers la ***maîtrise des savoirs et des compétences*** nécessaires à son insertion sociale et à la poursuite de ses études, chaque équipe enseignante veillera à organiser une ***continuité pédagogique*** dès 2 ans et demi. Elle sera régulatrice de l'***apprentissage*** dont on respectera autant que possible les rythmes différents

grâce à des démarches méthodologiques basées sur la **différenciation**, permettant à chacun d'aller au maximum de ses possibilités. L'**évaluation formative** aidera à porter un regard positif sur l'enfant tout en lui reconnaissant le droit à l'erreur.

Pour ce faire, la **concertation** au sein des équipes éducatives est indispensable.

La mise en oeuvre de ces projets devrait se concrétiser dans le projet d'établissement.
